

Département du Rhône
Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien

Siège : Hôtel de Ville – 69 700 Givors
Tél : 04 72 49 18 39 Fax : 04 72 49 18 19

Compte rendu du comité syndical du 22 septembre 2015

Présidence B. D'Aniello Rosa

Présents : Gérard Faurat, Olivier Lanore, Virginie Ostogic, Fernand Furst, Maurice Olnagier, Gilles Perret (suppléant), Pierre Gonon, Vincent Morel, Joseph Jimenez (suppléant), Brigitte D'Aniello Rosa

Autres : Murielle Papirnyk (chargée de mission SIGR), Julien Demeusy

Déroulement et décisions :

Mme la Présidente ouvre ce comité syndical et constate que le quorum est atteint.

Avancement du dossier Fonds Barnier au Quartier Saint Lazare à Givors

Les habitants de trois habitations situées dans le quartier Saint Lazare sur la commune de Givors présentent une vulnérabilité très importante du fait de leur situation à proximité immédiate du Gier et de l'impossibilité par les secours d'effectuer une intervention terrestre lors des inondations, la seule route d'accès au secteur n'étant pas praticable lors de crues importantes.

En novembre 2014, le SIGR a déposé une demande d'aide dans le cadre du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (dit Fonds Barnier) pour l'acquisition et la démolition de ces trois habitations dans le cadre de la mise en sécurité des personnes dans le contexte des crues torrentielles du Gier.

Il a été notifié par arrêté préfectoral signé en date du 2 septembre 2015 l'attribution d'une subvention de 934 800 euros au SIGR (100% de la dépense HT portant sur l'acquisition et la démolition des habitations).

Pour mener à bien cette opération, il convient de procéder aux acquisitions à l'amiable des biens concernés, selon les estimations effectuées par les domaines, soit un total de 824 000,00 € pour les 3 propriétés (parcelles C288, C290, C207, C41, C292). D'autre part, dans le cadre de la procédure, il est nécessaire d'engager des travaux nécessaires à la limitation d'accès aux biens et à la démolition éventuelle des constructions.

Mme la Présidente propose de passer aux votes des délibérations permettant de poursuivre le dossier :

- approbation de la démarche, accord pour l'acquisition et les travaux de limitation d'accès aux biens, autorisation de signature pour la présidente
- délibération modificative au budget permettant une inscription en recette d'une partie des subventions.

Les deux délibérations sont votées à l'unanimité.

Points d'informations :

Etude hydraulique à St Romain en Gier :

Lors de la réunion de présentation du 2 juillet, 2 groupes de scénarios ont été présentés. Le deuxième groupe de scénarios a été retenu au regard de l'abaissement plus significatif de la ligne d'eau présenté sur la Q100.

La question est posée concernant l'opportunité d'un aménagement sur l'amont de la zone d'étude. Murielle Papirnyk se rendra sur site avec la commune de Saint Romain en Gier de façon à définir si un scénario complémentaire sur cette zone pourrait être utile.

Gestion de la végétation – la Combe d'Allier à Saint Jean de Touslas

Joseph Jimenez, Murielle Papirnyk et Olivier Bret (RIE Brigades rivières) se sont rendus sur place le 7 septembre.

L'intervention sera divisée en 2 :

- semaine 42 (12 octobre) : zones amont et aval ou des embâcles conséquents sont présents
- puis en décembre ou janvier : reste du tronçon.

Il est évoqué la prolongation en aval jusqu'à Saint Romain en Gier. Il sera nécessaire de prospecter sur site.

Gestion de la végétation – Préparation du programme 2016

En préalable, sont présentées les actions menées sur 2015 :

- la Combe d'Allier (à venir sur fin 2015)
- 2 secteurs de la Combe d'Enfer
- Le Barny,
- Le Gier à Saint Romain en Gier
- Le Gier à Givors.

Il est rappelé que sur les 70 jours d'intervention des Brigades demandés, seulement 22 ont été acceptés.

L'opération sur la Barny a été incomplète concernant une parcelle où les Brigades ne pouvaient intervenir en parcelle 130 (ligne électrique...). Il sera vu comment finaliser cette parcelle.

Sur 2016, la programmation porte actuellement sur :

- Le Bozançon, partie aval,
- Le Gier à Saint Romain en Gier
- Le Gier à Givors
- Intervention sur les atterrissements du Gier en cours de végétalisation

Celle-ci sera affinée.

Les Brigades Rivières disposeraient de davantage de disponibilité sur l'hiver, pour des opérations telles que celle-ci. Les communes peuvent réfléchir à leurs besoins et les transmettre au SIGR. Un projet similaire pourrait émerger sur Saint Maurice sur Dargoire au niveau du Bozançon. Murielle Papirnyk contactera Maurice Olanier pour se rendre sur site.

Le dossier de demande pour l'intervention des Brigades est à déposer en novembre. Les communes transmettront au SIGR leurs demandes sur le mois d'octobre.

Le SIGR a été sollicité par Corinne Scheider (COPAMO) sur le site de la confluence des 2 Bozançon. Le cas d'un Pont (sur St Didier ou St Didier/St Joseph) est évoqué. Il menace de se dégrader. La commune devra contacter un partenaire spécialisé car les Brigades ne pourront pas intervenir. En revanche, les Brigades vertes pourraient intervenir pour dévier les ruissellements (pour le compte de la COPAMO) et les Brigades Rivières (pour le compte du SIGR) pourraient intervenir à l'amont immédiat sur une souche qui dévie le flux hydraulique vers l'ancrage rive gauche et sur 2 arbres. Le SIGR est en attente d'une date par le Brigades.

Animations scolaires

L'animation est organisée en partenariat avec Saint Etienne Métropole. Le courrier d'information devrait être envoyé sous peu aux mairies sur la partie rhodanienne.

Pour gagner en délai, le SIGR fera passer par mail les documents dès qu'ils seront finalisés : aux mairies et/ou aux écoles. Les communes feront passer au SIGR les coordonnées des écoles, notamment mail, téléphone, personne contact.

La fiche d'inscription est à renvoyer à Saint Etienne Métropole avant le 10 novembre (comme cela sera indiqué dans le courrier). L'école est questionnée sur son projet d'école. Néanmoins, le nombre maximum d'interventions n'a pas été atteint l'année passée. Ainsi, il vaut mieux déposer une demande si l'école est intéressée.

Questions et points divers

Le SIGR a fait poser deux échelles limnimétriques à Givors par le service technique de la ville. L'une est positionnée sur le Gier au niveau du Pont de Montrond, la seconde sur le Cotéon, au niveau du Pont routier en amont de l'ouvrage SNCF.

L'objectif est de mettre en parallèle un débit (répertorié par vigicrue) et une hauteur d'eau. Il sera nécessaire de noter régulièrement les hauteurs visualisées sur site sur l'échelle, puis de les mettre en relation avec les débits enregistrés. Cela permettra de visualiser sur site en direct un débit et ainsi, de pouvoir anticiper lors de montées des eaux.